

Lundi 19 octobre 2009

IUT DES PAYS DE L'ADOUR – SITE MONTOIS

Remise d'un chèque au titre de la taxe d'apprentissage

Vendredi 23 octobre 2009

Le président de la Chambre des Métiers des Landes, M. Marcel Larché, remettra un chèque d'un montant de près de 33 500 euros, au titre de la taxe d'apprentissage, à M. Vincent Lalanne, directeur de l'IUT des Pays de l'Adour de l'UPPA, **le vendredi 23 octobre 2009 à 15h** dans les locaux de l'IUT à Mont-de-Marsan (371 rue du Ruisseau), en présence de :

- M. Jean-Louis Gout, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)
- M. Pierre Bertrand, chef du département Génie biologique de l'IUT
- M. Yannick Lespine, chef du département Réseaux et télécommunications de l'IUT
- M. Gérard Lecerf, chef du département Sciences et génie des matériaux de l'IUT

Contact presse : M. Vincent Lalanne, directeur de l'IUT des Pays de l'Adour, 05 59 40 71 24, vincent.lalanne@univ-pau.fr